

## Traitements innovants de la sclérose en plaques demandés par les spécialistes



... Par Rania Hamdi

L'enregistrement de L'ocrelizumab est souhaité par les neurologues, pour éviter la survenue du handicap, chez des patients généralement jeunes. Les neurologues algériens pressent les autorités sanitaires d'introduire un nouveau traitement innovant indiqué, dans les formes sévères et modérées de la sclérose en plaques.

A l'occasion de la Journée internationale dédiée à la sclérose en plaques, le président de la Société algérienne de neurologie et neurophysiologie clinique (SANNC), Pr Mustapha Sadibelouiz, et le chef du service de neurologie au CHU de Tizi-Ouzou, Pr Smail Daoudi, ont animé une conférence de presse, à Alger, pour parler de la maladie, sa prise en charge et un nouveau protocole thérapeutique particulièrement indiqué dans les formes sévères. Développé par le groupe pharmaceutique suisse **Roche**, ce traitement est déjà mis sur le marché aux **Etats-Unis** et en **Europe**.

L'ocrelizumab s'adresse aux patients atteints de sclérose en plaques, qu'elle soit par poussées intermittentes, ou celle dite «d'emblée progressive. Il réduit de **50%** le taux de rechute dans la forme récurrente de la maladie et de **25%** le handicap, dans la forme progressive, avec, seulement, **une**

### injection tous les six mois.

Les essais cliniques ont conclu à **son innocuité**, contrairement à d'autres traitements, qui provoquent des problèmes de toxicité hépatique, ou des infections cérébrales.

... Les neurologues algériens plaident, fortement, pour l'enregistrement de cette molécule innovante, en Algérie ...

Des démarches sont entreprises auprès du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, pour lui obtenir l'AMM (Autorisation de mise sur le marché). Il n'en demeure pas moins que la partie est loin d'être gagnée. Le coût élevé du traitement se pose comme une contrainte majeure, en cette conjoncture marquée par des difficultés financières. Selon le Pr Sadibelouiz, l'Algérie dépense, actuellement, entre **800 millions** et **1 milliard** de centimes, par an et par malade traité par les interférons. Acquérir les médicaments innovants, double le budget alloué à la prise en charge des malades affectés par la sclérose en plaques.

« Par déontologie médicale, je ne dis pas à un patient que je ne peux pas vous prescrire ce médicament, car il est cher. Nous voulons absolument éviter le handicap », a souligné le Pr Daoudi.

Il a précisé que la SEP affecte, essentiellement, des personnes âgées entre **20** et **40** ans, en pleine activité professionnelle et sociale. Elles sont exposées, irrémédiablement, à la menace de handicap lourd.

**La sclérose en plaques, une pathologie auto-immune, d'essence inflammatoire, touche le système nerveux central (le cerveau, les nerfs optiques et la moelle épinière), à l'âge de la maturation du système immunitaire et hormonal. Elle altère la transmission des influx nerveux et se manifeste, au gré des poussées, par une détérioration de la vue, un handicap moteur et une perte progressive des facultés cognitives.**

Les causes de la maladie sont plutôt exogènes, principalement liées à l'environnement (carence en vitamine D, tabagisme, mauvaise alimentation...). Il n'en demeure pas moins que les recherches scientifiques tendent à incriminer certains virus, dont l'**Epstein Barr**, ont affirmé les praticiens.

Environ **15 000** personnes sont atteintes de la sclérose en plaques, en Algérie, selon les registres hospitaliers. Jusqu' alors, aucune étude épidémiologique ne fournit des indications précises, sur la prévalence de la maladie, à l'échelle nationale ■